



**C**ETTE BALADE VOUS MÈNERA LE LONG DE LA RIVIÈRE D'ETEL, GOLFE MARIN AUX PAYSAGES PITTORESQUES. VOUS LONGEREZ ENSUITE LES RIVES DU SAC'H, SON AFFLUENT, QUI CONSTITUE ICI L'UN DES NOMBREUX BRAS DE MER DE LA RIA.

## Pointe de Larmor

 5 km
  1 h 30
  Balisage jaune

 Facile - Toute l'année



## DÉPART

Au parking de Port Niscop, admirez le Pont Lorois, l'unique passage entre les deux rives de la Ria et entre Auray et Lorient. Achevé en 1841, il fut détruit deux fois (1894 et 1944). Son nom vient d'Édouard Lorois, Préfet du Morbihan de 1838 à 1848. Quittez le parking et prenez le sentier côtier au bout du quai. Contourner un chantier naval en empruntant un bout de la Rue des Chantiers. Puis, reprendre sur la droite le sentier qui longe la rivière d'Étel.

- 1 À la pointe de Royanec, poursuivre le sentier. À la pointe de Roquenec, rejoindre l'embouchure de la rivière du Sac'h.
- 2 Poursuivre le sentier côtier jusqu'au Moulin du Bignac. Ce moulin à marée fut construit vers 1856 par M. Paissel, qui acquiert alors le bras de mer pour le transformer en étang. Il n'en subsiste aujourd'hui que la digue barrant l'anse du Bignac et les solides soubassements d'un bâtiment construit en partie sur cette digue. Il était couplé à un moulin à vent en forme de tour, probablement construit durant la même période, transformé aujourd'hui en habitation (propriété privée).
- 3 Au niveau du Moulin, remonter à gauche sur un sentier qui longe l'Étang du Bignac. Le site de l'étang et des landes du Bignac compose un espace naturel exceptionnel

(classé Natura 2000). Dans ce paysage alternent ajoncs, bruyères, mares et prairies humides. Le panicaut vivipare (*Eryngium viviparum*), plante discrète d'une extrême rareté (seule station répertoriée en France à ce jour), fait du Bignac un site exceptionnel. A la patte d'oie continuer sur la droite par le chemin qui traverse bois et landes. Poursuivre par la petite rue puis prendre à gauche la route de Larmor.

- 4 Après 250 m, prendre le petit sentier qui descend à droite. Poursuivre encore à droite au niveau de l'étang pour rejoindre la Venelle de Mané Braz.
- 5 Emprunter de nouveau à droite la rue du Chantier sur 100 m, puis descendre à gauche par un petit sentier aménagé pour rejoindre Port Niscop.

